Le soubsigné certifie pour obéir
à l'ordre de Monsieur
l'Abbé d'Allibaudière Vicaire général
du diocèse de Rouen qui m'a envoyé
le dixième, la somme de vingt quatre
livres, en complette du prix et avoir
des bois de la construction d'une
croette de pierre devant le Cimetière
du pied appartenant à l'église de
cette paroisse pour le prix
du charroy et alléragy, ladite
croix en 24 7bre 1763

Bry prêtre
Labbé d'Allibaudière
chapelain